



Section académique de CAEN

-Communiqué de presse du 14/09/2017-

Objet : Fermeture de deux collèges du département du Calvados

Avec les personnels des établissements mis devant le fait accompli, le SNES-FSU dénonce la brutalité de l'annonce de la fermeture des collèges de Port-en-Bessin et Colombelles. Le président du Conseil départemental a profité de sa conférence de presse de rentrée mardi 12 septembre pour en faire l'annonce. Comment ne pas y voir un mépris des personnels ? Circonstance aggravante, certains viennent d'y être affectés au mouvement et d'y effectuer, le lundi précédent, leur première (et dernière!) rentrée. Quels que soient les motifs avancés (au demeurant fort discutables), l'absence totale de concertation et la méthode employée sont inacceptables.

Pour les populations de ces deux territoires, c'est une dégradation des conditions de scolarité qui se profile : augmentation du temps de transport, inscription quasi obligée à la demi-pension avec les coûts qu'elle entraîne. Pour ce qui le concerne, le collège de Colombelles bénéficiait d'un classement en éducation prioritaire induisant des classes à effectifs réduits, qui ne sont désormais plus garantis. Autant de mesures qui vont encore ajouter à la difficulté scolaire.

La situation des personnels touchés par ces fermetures soulève aussi de nombreuses questions auxquelles les services du rectorat se sont bien gardés de répondre lors des réunions qu'il a convoquées en urgence dans les deux collèges concernés : fermetures de postes, conditions de réaffectation, perte des indemnités... Dans ces circonstances, le SNES-FSU, aux côtés des personnels, assurera leur défense et celle du service public d'éducation.